







jour d'hui, les actions ayant subi une baisse considérable, le sieur David s'est attribué arbitrairement les bénéfices de la vente faite par lui; attendu que les administrateurs sont responsables des actes de leurs agens; par ces motifs, les voir condamner solidairement et par corps à payer la somme de 20,000 fr. pour le prix desdites actions et 10,000 fr. de dommages-intérêts.

des actions, ni pour toucher les dividendes des actions; que, par annonces insérées dans les journaux, le cinquième versement devait être effectué à la caisse de Seillière ou à celle de Lafitte-Blaunt et C<sup>e</sup>, ainsi que cela avait eu lieu précédemment; que Chevallier ayant déjà payé plusieurs dividendes, ne pouvait ignorer entre quelles mains les versements devaient être opérés.

Bourse de Paris du 11 Décembre 1848. AU COMPTANT. Cinq 0/0, jouiss. du 22 mars... Quatre 0/0, jouiss. du 22 mars... Trois 0/0, jouiss. du 22 déc.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. AU COMPTANT. Saint-Germain... Versailles, droite... Paris à Orléans...

— Le volume du Carreau (13e année), vient de paraître chez Appert, passage du Carreau, 34, et Garnier, Palais-National, galerie Montpensier. Les amis de la chanson et trouveront à côté de gais refrains épiques et philosophiques, des couplets d'une bonne facture sur les événements politiques du jour.

SPECTACLES DU 12 DÉCEMBRE. THÉÂTRE DE LA NATION. — THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — Opéra-Comique. — Odeon. — Théâtre-Historique. — Vaudeville. — Gymnase. — Variétés. — Théâtre Montansier. — Porte-Saint-Martin. — Gaite. — Théâtre-Comique. — Cirque. — Théâtre Choiseul. — Folies. — Délassements Comiques. — Diorama.

Ventes immobilières.

MAISONS ET TERRAINS.

Etude de M<sup>e</sup> COURBEC, avoué poursuivant, rue de la Michodière, 21. Adjudication aux criées du Tribunal civil de la Seine, le 20 décembre 1848, en six lots.

MAISON A PLAISANCE.

Etude de M<sup>e</sup> NAUDEAU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 36. Adjudication n<sup>o</sup> aux criées s. au Palais-Justice, le 20 décembre 1848, deux heures de relevée.

4 D'INTÉRÊTS

Paris. Etude de M<sup>e</sup> ENNE, avoué à Paris, rue Richelieu, 15. Vente en quatre lots, qui pourraient être réunis, le jeudi 14 décembre 1848, à dix heures du matin.

AVIS

La justice de paix du cercle de Lausanne (Suisse) rend notoire que dame Elisabeth BLATTIER, veuve divorcée du sieur Claude-Florence de BOUCHARD, Française, est décédée à Lausanne.

MAISON A PASSY.

Etude de M<sup>e</sup> E. GENESTAL, avoué à Paris, rue Neuve des Bons-Enfants, 1. Vente en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 21 décembre 1848.

PROPRIÉTÉ A CLICHY-LA-GARENNE.

Etude de M<sup>e</sup> VARIN, avoué à Paris, rue Montmartre, 139. Vente au Palais de Justice, à Paris, d'une PROPRIÉTÉ sise à Clichy-la-Garenne.

TERRAIN PROPRE A BATIR

Paris. Adjudication, en la chambre des notaires de Paris, sise place du Châtelet, le 19 décembre 1848, à midi, par M<sup>e</sup> NOEL et DELAPALME.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

VILLE DE PARIS. Terrain propre à bâtir. Adjudication, en la chambre des notaires de Paris, sise place du Châtelet, le 19 décembre 1848.

MAISON SPÉCIALE D'ORFÈVRES RUEZ ET ELKINGTON. BOISSEUX, RUE VIVIENNE, 26, AU COIN DE CELLE FEYDEAU. FAIT DES ENVOIS EN PROVINCE.

LES CODES FRANÇAIS ET LA CONSTITUTION DU 4 NOVEMBRE 1848. Collationnés sur les TEXTES OFFICIELS, contenant : 1<sup>o</sup> La conférence des articles entre eux; 2<sup>o</sup> sous chaque article, les textes tant anciens que nouveaux qui les expliquent, les complètent ou les modifient.

GRAND BABAIS SUR LES TAPIS, LITS EN FER, SOMMIERS ÉLASTIQUES. FÈVE-DAVENNE, AUX MÉRINOS, r. N-des-Petits-Champs, 63. TAPIS MOQUETTE. LITS EN FER à 7 fr. et au-dessus. COUCHERS COMPLETS à 40 fr. et au-dessus.

CHAUFFAGE LECOQ. RUE BOULEVARD BONNE-NOUVELLE, 26. PARALYSIE, RHUMATISME, ASTHME. RUE MONTROUGE, 21. Maladies. GUÉRISON PROMPTE, RADICALE ET PEU COUTEUSE par le traitement du Docteur C<sup>h</sup> ALBERT.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1848, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

Ventes mobilières. La société sera gérée conjointement par MM. Serre et Gosselin. Pour extrait: Signé A. GOSSELIN, SERRE (9810). TRIBUNAL DE COMMERCE. LIQUIDATIONS JUDICIAIRES. SYNDICATS.

AFFIRMATIONS. Du sieur DELAPORTE (Frédéric-Louis), md. de fournitures d'horlogerie, rue St-Honoré, 416, le 16 décembre 1848 à 2 heures (N<sup>o</sup> 79 du gr.).

CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers: NOMINATIONS DE SYNDICIS. Du sieur WAEGENER (Jean-Baptiste), bailleur, rue Valois-Bulave, n. 16, le 16 décembre à 2 heures (N<sup>o</sup> 8023 du gr.).

CONCORDATS. Du sieur BOUQUET (Hippolyte-Moïse), épicière, rue de l'Eglise, 27, le 16 décembre à 9 heures (N<sup>o</sup> 8525 du gr.). Des sieurs FABRE frères et C<sup>e</sup>, mds de nouveautés, rue Cassington, 9, le 16 décembre à 2 heures (N<sup>o</sup> 8439 du gr.).

Des sieurs ROGER frères (Pierre-Célestin et Léonard-Henri), nég. en coleries, rue Clergé, 6, entre les mains de M. Pecqueur, rue Thénard, 16, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 8608 du gr.). Des sieurs LEMAIRE C<sup>e</sup>, fab. de pompes, aux Lamps, 20, entre les mains de M. Pecqueur, rue L'Épave, 16, syndic de la faillite (N<sup>o</sup> 8511 du gr.).